



Communiqué de presse POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Amendements au projet de loi 10

Le CHU de Québec, l'IUCPQ et l'Université Laval saluent l'écoute du ministre Barrette pour l'organisation des soins dans la région de Québec

Québec, le 3 décembre 2014 – Le CHU de Québec, l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ) et l'Université Laval saluent la décision du ministre Barrette de préserver les statuts juridiques actuels des deux établissements universitaires suprarégionaux, de reconnaître le rôle de l'Université Laval dans ces établissements et de créer un Centre intégré universitaire en santé et services sociaux de la Capitale Nationale (CIUSSS). Ces orientations confirment clairement le caractère hautement universitaire de la région.

Le maintien d'une gouvernance autonome pour le CHU de Québec et l'IUCPQ assure une offre de soins et de services spécialisés et surspécialisés adaptée et efficace, destinée à la population de Québec et de tout l'est de la province. Les établissements assurent également au ministre que leur leadership régional se poursuivra en ayant toujours l'objectif d'améliorer l'intégration des soins et des services de la 4^e à la 1^{re} ligne dans la région.

La région de Québec, avec un nouveau CIUSSS, l'IUCPQ, le CHU de Québec et l'apport de l'Université Laval, pourra offrir de façon efficace des soins et des services de qualité et poursuivre la formation des futurs professionnels de la santé et des services sociaux. Le partenariat qui a soutenu les recommandations de la région de Québec auprès du ministre est aussi la pierre d'assise de l'Alliance santé Québec, laquelle a récemment été créée pour mobiliser les acteurs et faire de la grande région de Québec un pôle d'excellence en recherche et innovation reconnu à l'échelle internationale.

L'IUCPQ, leader québécois en cardiologie, en pneumologie et en obésité, est très satisfait de l'ouverture et des amendements apportés à ce projet de loi par le ministre Barrette, qui correspondent précisément aux demandes initiales de l'Institut. « Nous sommes très heureux de constater que nos demandes légitimes ont été prises en considération et que l'IUCPQ maintienne sa gouvernance autonome et sa vocation universitaire suprarégionale. Il s'agit d'une véritable reconnaissance du caractère unique de notre institution. Le maintien de cette expertise unique en cardiologie, en pneumologie et en obésité pourra continuer de servir plus de 2,2 millions de citoyens du Québec », a affirmé la présidente du conseil d'administration de l'IUCPQ, M^{me} Madeleine Nadeau. « Nous avons hâte de travailler avec notre nouveau partenaire, le CIUSSS, et nous continuerons d'entretenir nos excellentes collaborations avec le CHU de Québec ainsi qu'avec l'Université Laval », a poursuivi M^{me} Nadeau.

« Les équipes du CHU de Québec qui se sont activées depuis plus de deux ans à mettre en œuvre la récente fusion poursuivent des objectifs semblables à ceux du projet de loi 10, soit un accès et un parcours simplifiés pour le citoyen, une meilleure circulation de l'information clinique, une réduction de la bureaucratie et une amélioration de la performance. Avec passion et engagement, nos équipes sauront poursuivre les collaborations avec le nouveau CIUSSS de la Capitale-Nationale, au bénéfice des patients. En ce sens, nous sommes donc heureux de constater que le ministre reconnaît que la population de la région de la Capitale-Nationale et de tout l'est du Québec a besoin d'un CHU fort, reconnu dans ses missions suprarégionales et bien implanté au cœur d'une région universitaire engagée dans le travail en collaboration et

en réseau, afin de continuer à offrir des soins et services spécialisés et surspécialisés de qualité et à la fine pointe », a indiqué M. Gaston Bédard, président du conseil d'administration du CHU de Québec.

L'Université Laval accueille aussi très favorablement la reconnaissance, par le ministre, du caractère universitaire de l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale et, en particulier, du rôle prépondérant de l'Université dans l'organisation du réseau de santé et services sociaux et ce, en confirmant les désignations de trois établissements autonomes à vocation universitaire: le CHU de Québec – Université Laval, l'IUCPQ – Université Laval et le CIUSSS Capitale-Nationale. De même, elle salue l'intégration de deux représentants de l'Université sur les conseils d'administration des trois établissements. « Fort de ces ajustements législatifs, l'Université Laval et les établissements de la région universitaire poursuivront les collaborations fructueuses en soins, en enseignement et en recherche au profit de la population qu'ils desservent. En tant que chef de file dans la formation des futurs professionnels de la santé et des services sociaux dans la grande région de Québec, l'Université se sent hautement interpellée par la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux », a souligné le recteur de l'Université Laval, M. Denis Brière. « Ces ajustements nous permettront, en collaboration avec nos partenaires, d'assurer la poursuite de notre mission de recherche et d'enseignement, la simplification du parcours de soins pour les patients et, ultimement, de contribuer à l'amélioration de la santé des citoyens. Au cours des prochains mois, l'Université et ses partenaires continueront aussi de travailler en collaboration avec les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la désignation d'un Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale, tel que proposé dans le mémoire de l'Institution. »

Des partenaires proactifs

Tel qu'indiqué dans les mémoires présentés respectivement en commission parlementaire par le CHU de Québec, l'IUCPQ et l'Université Laval, un statut juridique d'établissements universitaires suprarégionaux avec des conseils d'administration distincts permet de poursuivre le développement d'une offre de soins et de services qui répond aux besoins de la population. Les amendements au projet de loi 10 permettent aussi au CHU de Québec, à l'IUCPQ et à l'Université Laval de demeurer concurrentielles, tant au niveau national qu'international et, notamment :

- De bien représenter l'importance de leurs activités suprarégionales et les besoins spécifiques de leurs clientèles en collaboration et en concertation avec le CIUSSS et auprès du MSSS, et en conformité avec quatre grandes missions que sont les soins, l'enseignement, la recherche et l'évaluation;
- De maintenir et développer des soins et des services surspécialisés;
- De défendre leurs intérêts auprès des multiples organisations et tribunes réglementaires, subventionnaires, professionnelles, d'enseignement, de recherche et associatives, dans une optique de développement et d'amélioration de ses services, et de leur accorder la visibilité et le rayonnement nécessaires;
- D'attirer et de fidéliser des médecins spécialistes, des postdoctorants, des fellows et des chercheurs;
- De planifier des campagnes de financement auprès d'organismes subventionnaires, philanthropiques et privés afin de développer des plateformes techniques hyperspécialisées requises pour donner des soins à la fine pointe des avancées médicales;
- D'assurer les activités d'enseignement, de recherche et d'évaluation, engendrant ainsi des impacts économiques très positifs pour la région de la Capitale-Nationale.

Le CHU de Québec, l'IUCPQ et l'Université Laval sont reconnus, depuis plusieurs années, comme des partenaires proactifs dans la création d'une collaboration inter-établissements. Ainsi, ils entendent s'inscrire dans le même sens que le projet de loi 10 afin de garantir un accès équitable à des soins et services spécialisés de qualité pour la population de Québec et de tout l'est du Québec.

À propos du CHU de Québec

Regroupant le CHUL, l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Hôpital du Saint-Sacrement et l'Hôpital Saint-François d'Assise, le CHU de Québec est le plus important établissement de santé du Québec et l'un des plus grands centres hospitaliers universitaires au Canada. Dispensant des soins généraux et spécialisés, mais surtout surspécialisés, le CHU de Québec dessert la population de tout l'est du Québec, soit un bassin de près de deux millions de personnes. Étroitement lié à l'Université Laval et orienté vers l'avenir, il détient également une mission d'enseignement, de recherche dans de nombreux domaines d'excellence et d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé. Le CHU

de Québec compte plus de 14 000 employés, 1 600 médecins, dentistes et pharmaciens, quelque 320 chercheurs réguliers et associés, de même que 195 chercheurs affiliés et 680 bénévoles. www.chudequebec.ca

À propos de l'IUCPO

L'IUCPO est :

- le centre ayant le plus important volume clinique de cardiologie tertiaire au Québec
- le seul institut universitaire de pneumologie du Québec
- le centre d'excellence en chirurgie bariatrique du Québec
- le seul centre « cœur-poumons-obésité » au Canada

L'IUCPO possède également un centre de recherche, le seul au Canada et l'un des rares au monde, à effectuer des recherches fondamentales et cliniques intégrées aux trois domaines d'expertise cliniques de l'Institut, qui s'attaquent aux maladies chroniques sociétales. Ce sont ces mêmes recherches qui permettent des avancées technologiques directement applicables aux soins des patients, l'idée étant de toujours améliorer la qualité des soins. Annuellement, 15 128 personnes y sont hospitalisées et 105 399 visites sont réalisées en mode ambulatoire pour 35 013 usagers. Le bassin de desserte s'élève à plus de 2 000 000 d'habitants, soit environ 30 % de la population du Québec. Affilié à l'Université Laval, l'établissement compte sur la collaboration et le dévouement de près de 3 000 employés, médecins, professionnels, chercheurs, gestionnaires et bénévoles pour offrir des soins et des services de qualité aux clientèles hospitalisées et ambulatoires.

À propos de l'Université Laval

Située au cœur de Québec, ville du patrimoine mondial, l'Université Laval est la première université francophone d'Amérique du Nord. Elle fait partie des plus importantes universités de recherche au Canada, se classant au 8e rang avec des fonds de plus de 300 millions de dollars alloués à la recherche l'an dernier. Plus de 3 200 professeurs, chargés de cours et membres du personnel enseignant partagent leur savoir avec quelque 48 000 étudiants dont plus de 10 000 sont inscrits aux cycles supérieurs.

-30 -

Sources et renseignements :

Geneviève Dupuis Directrice adjointe des communications et du rayonnement CHU de Québec 418 525-4387	Joël Clément Adjoint au directeur général – Responsable des communications et des relations publiques Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec 418 656-4932
Andrée-Anne Stewart Relations médias Direction des communications Université Laval 418 656-3952	